



Le Maire
Alain CHANIER

Chers Concitoyens,

Je vous adresse ces quelques lignes pour vous informer de la vie communale qui régulièrement fait face à l'actualité.

Tout d'abord, les différents comptes administratifs 2017 furent votés à l'unanimité des élus présents et le budget 2018 à la majorité soit 14 voix pour et 1 contre (voir compte-rendu du conseil municipal).

Une seule inquiétude sur notre fonctionnement liée au fait que notre dotation budgétaire s'est vue amputée de 45 000 €, information connue après le vote du budget lors de la séance du conseil municipal du 29 Mars.

Comme je l'ai proposé le conseil municipal a voté à l'unanimité le maintien des trois taxes locales, malgré les restrictions.

Nos principaux projets soit la maison d'assistantes maternelles et la cantine sont maintenus sur ces 2 années avec l'ouverture de la MAM au 1^{er} Février 2019 et la cantine sur la fin de cette même année.

Les autres investissements prévus seront maintenus.

Pour le fonctionnement, nous réaliserons quelques travaux de voirie.

Pour faire face à la situation évoquée un emprunt sera réalisé pour les travaux d'investissement.

Je terminerai cet édit en évoquant toujours l'incivilité que vous me faites remonter, les uns et les autres, alors qu'il serait si facile de respecter les obligations de chacun. J'ai dû déposer plainte en gendarmerie.

Pour parler de tout cela je vous invite à participer aux réunions de quartiers pour qu'ensemble nous évoquions les mesures à prendre pour notre bien-être à Chamblet.

Cordialement.

Actualités

Rencontre inter-génération pour la journée carnaval

Vendredi 9 mars, les enfants de l'école et les aînés du club de l'Amitié ont, une fois n'est pas coutume, partagé les activités carnavalesques.

Matinée crêpes

En collaboration avec l'équipe éducative, le club des aînés ruraux a piloté la traditionnelle matinée crêpes pour l'ensemble des élèves. En début de matinée, les aînés se sont transformés en apprentis pâtisseries. Certains se sont rendus dans les classes pour la préparation de la pâte à crêpes.



Pour les classes maternelles la cuisson s'est effectuée sur place, les classes primaires se rendant à tour de rôle dans la salle André Roux, où elles étaient accueillies par des aînés pour les aider dans la cuisson de leurs crêpes.

Sa majesté Carnaval

A 15 heures, une joyeuse cohorte d'élèves

bigarrés et bruyants s'est dirigée vers le complexe Gustave Piot après avoir semé sur son passage dans les rues chamblétoises une giboulée de confettis. Le trajet était adapté en fonction des classes pour ménager les petites jambes. Les enfants étaient encadrés par les enseignants et ATSEM, délicatement costumés en Pierrot, femme de Cromagnon, gladiatrice, pirate...

Le cortège était également sécurisé par les aînés et parents d'élèves, costumés eux aussi puisqu'ils avaient revêtu le boléro fluo sous l'œil bienveillant des gendarmes.



Arrivée au stade, sa majesté Carnaval s'est rapidement consumée dans son enclos sécurisé. Les élèves n'avaient plus qu'à savourer quelques boissons fruitées ainsi que les 920 « mini-crêpes » préparées le matin sous le contrôle des aînés.

Kermesse de l'école

Les élèves, l'équipe enseignante, l'Amicale Laïque seront heureux de vous accueillir samedi 9 juin aux champs d'blé pour la

traditionnelle kermesse de l'école où un programme riche et diversifié vous sera présenté.

Inscriptions à l'école maternelle

L'école maternelle accueille les enfants de Chamblet et Saint-Angel. Afin d'inscrire les enfants nés en 2015, Anne-Gaëlle AMIZET, directrice, vous propose de venir la rencontrer à l'école (sans rendez-vous) :

- les jeudis 26 avril, 3 et 24 mai de 16h30 à 18h,

- les samedis matins 5 et 12 mai de 9h30 à 12h

- les mardis 24 avril, 15 et 22 mai de 8h30 à 16h30.

Elle recevra sur rendez-vous si aucune date ne vous convient en appelant au 04 70 07 89 15.

N'oubliez pas de vous munir du carnet de santé de votre enfant et d'une fiche de pré-inscription établie auprès de la mairie de Chamblet ou Saint-Angel (pour laquelle vous avez besoin de votre livret de famille). Des journées portes-ouvertes seront proposées pour la visite de l'école maternelle et de la future classe de votre enfant.

L'essentiel des décisions municipales

Conseil municipal du 15 mars 2018

Approbation comptes de gestion 2017 budget communal – budgets annexes assainissement et boulangerie

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les comptes de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2017.

Approbation des comptes administratifs

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Michèle DUFFAULT, approuve à l'unanimité, les comptes administratifs de l'exercice 2017 et arrête ainsi les comptes :

Compte administratif budget communal 2017		
Dépenses fonctionnement 647 071,10 €	Recettes fonctionnement 955 045,90 €	Excédent fonctionnement 307 974,80 €
Dépenses investissement 485 096,71 €	Recettes investissement 316 851,06 €	Déficit investissement 168 245,65 €
Reste à réaliser en dépenses investissement 103 910,00 €	Reste à réaliser en recettes investissement 0,00 €	

Compte administratif budget assainissement 2017		
Dépenses fonctionnement 30 614,89 €	Recettes fonctionnement 95 990,17 €	Excédent fonctionnement 65 375,28 €
Dépenses investissement 29 066,40 €	Recettes investissement 61 982,39 €	Excédent investissement 32 915,99 €
Reste à réaliser en dépenses investissement 0,00 €	Reste à réaliser en recettes investissement 0,00 €	

Compte administratif budget boulangerie 2017		
Dépenses fonctionnement 161,88 €	Recettes fonctionnement 8 093,29 €	Excédent fonctionnement 7 931,41 €
Dépenses investissement 34 624,27 €	Recettes investissement 32 000,00 €	Déficit investissement 2 624,27 €
Reste à réaliser en dépenses investissement 0,00 €	Reste à réaliser en recettes investissement 0,00 €	

Avis projet photovoltaïque

Dans le cadre de la procédure d'enquête publique, le conseil municipal, par 13 voix pour et 1 abstention (Delphine MICHARD), donne un avis favorable au projet présenté par la société Luxel en vue d'obtenir de Mme la préfète de l'Allier le permis de construire pour l'implantation d'un parc photovoltaïque au sol au lieu-dit « Les Marais ».

Construction de la Maison d'Assistants Maternelles - Actualisation plan de financement

Compte-tenu de l'évolution du chiffrage du projet, il convient d'actualiser le plan de financement adopté par le conseil municipal le 18 janvier. L'estimation financière actualisée produite par le maître d'œuvre s'élève à 417 010 € HT, répartis comme suit : Maîtrise d'œuvre : 18 860 € HT – Déconstruction maison existante : 7 980 € – Travaux : 354 700 € HT – Frais annexes (10 %) : 35 470 € HT.

Le conseil municipal valide, par 13 voix pour et 1 contre (Michel HUREAU), le projet actualisé et sollicite les différentes aides selon le plan de financement suivant : État - DETR : 152 209 € – conseil départemental : 125 103 € – Leader : 45 946 € – Autofinancement : 93 752 €.

Convention mise à disposition d'immeuble - EPF SMAF Auvergne

Suite à l'autorisation donnée par le conseil municipal en date du 4 mai 2017, l'Établissement Public Foncier-SMAF Auvergne a acquis, à l'amiable, par acte de vente du 31 janvier 2018 les parcelles cadastrées section AB n° 87 et 88.

Le conseil municipal, autorise, par 13 voix pour et 1 contre (Michel HUREAU), le Maire à signer avec l'EPF-SMAF Auvergne la convention de mise à disposition de ces parcelles pour la réalisation du projet d'aménagement de la MAM.

La convention prendra fin de plein droit à la date d'achèvement des travaux (procès-verbal de réception). La commune s'engage alors à racheter le bien avant son affectation à son usage définitif.

Réfection chemin des Barbarattes

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de réaliser sur l'exercice 2018 la dernière tranche des travaux de réfection du chemin des Barbarattes pour un montant estimé à 3 510 € HT et sollicite l'aide de 1 053 € de « Commeny, Montmarault Nérès Communauté » dans le cadre du fonds de concours pour l'entretien et la sécurisation des chemins de randonnées de la communauté de communes.

Conseil municipal du 29 mars 2018

Transfert compétence assainissement au SIVOM Région Minière

Conformément aux résultats du compte administratif 2017 du budget assainissement, le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 se présente comme suit : excédent de fonctionnement : 65 375,28 € – excédent d'investissement : 32 915,99 €. Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, le transfert de ces résultats au SIVOM Région Minière.

Fixation du taux des trois taxes directes locales 2018

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de maintenir les taux des 3 taxes directes locales :

Taxe d'habitation :	24,25
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	12,70
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	32,19

Vote du budget primitif communal 2018

Le conseil municipal, par 14 voix pour et 1 contre (Michel HUREAU), vote le budget primitif communal de l'exercice 2018 :

Fonctionnement : 925 802 € - Investissement : 1 585 631 €

Vote du budget primitif annexe 2018 - boulangerie

Le conseil municipal, vote à l'unanimité, le budget primitif annexe boulangerie de l'exercice 2018 :

Fonctionnement : 10 822 € - Investissement : 5 775 €

Avis extension périmètre PLU intercommunal (PLUi)

L'ex communauté de communes du Pays de Montmarault a engagé depuis 2016 l'élaboration d'un PLUi. Les élus chamblétois émettent, à l'unanimité, un avis favorable à l'élargissement de cette démarche à l'ensemble des 33 communes, comme le proposera le président de Commeny Montmarault Nérès Communauté au prochain conseil communautaire.

Déploiement de la fibre

Les services du conseil départemental et l'opérateur Orange nous ont confirmé que les travaux d'installation de la fibre démarreraient en juillet 2018 sur notre commune. Les 554 foyers techniquement raccordables seront répartis en plusieurs tranches. La réception des chantiers s'étalera entre décembre 2018 et décembre 2020. Un délai de 6 à 18 mois est ensuite nécessaire pour l'ouverture de la commercialisation.

Les chamblétois intéressés peuvent se rendre sur le site <https://reseaux.orange.fr/reseau/maison/fibre-j-en-profite>. En cliquant sur « Rester informé de la date d'arrivée de la fibre chez vous », vous pourrez renseigner une fiche vous concernant et être informé de l'avancement du déploiement dans votre quartier. Le site propose également une cartographie permettant de visualiser l'état d'avancement du déploiement.

Commémoration du 19 mars 1962

La cérémonie a débuté par le dépôt des gerbes et la lecture des différents messages par les représentants du monde combattant et le Maire. L'appel aux morts a précédé la sonnerie aux morts puis La Marseillaise a été entonnée. L'honneur aux porte-drapeaux a été suivi de la remise d'une décoration à trois d'entre eux : André RABAIX et Raymond FORICHON de Commentry et Robert CLAIRET de Doyet



Les éleveurs locaux au concours agricole

Lors de l'édition 2018 du traditionnel concours des animaux de boucherie de Montluçon, les éleveurs de la région ont été félicités pour la quantité et la qualité des bovins présentés aux membres du jury. Pas moins de 210 bovins sont venus concourir, représentant le fruit du travail de 45 éleveurs. La visite des scolaires sur le salon, laisse espérer la naissance de quelques vocations qui permettraient le maintien de cet élevage de qualité.



Le palmarès a distingué les chamblétois : GAEC DEBIZET-LALIGUE – Christophe JARDOUX – Laurent DEBIZET.

Les élus, Alain CHANIER et Pascal LOT, ont montré leur attachement au devenir des éleveurs chamblétois qui ont une nouvelle fois prouvé leur savoir-faire.

L'agenda du trimestre

8 mai - 11h : Commémoration du 8 mai 1945
23 juin - 18h : Assemblée Générale ESC

Infos diverses...

Attention aux guêpes : la factrice remercie les chamblétois de vérifier que des guêpes n'étaient pas domiciliés dans leur boîte aux lettres.

Tri'Tou mobile : 4, 5, 6 juin à Deneuille-les-Mines - 26 et 27 juillet à Chamblet.

Logements libres : 1 T2 et 1 garage impasse des Tourterelles.

« Les fruits et légumes » au printemps de Chamblet

Aux Champs d'blé, chaque classe a préparé à sa manière la 10^{ème} édition du printemps de Chamblet autour du thème retenu : « les fruits et légumes d'hier et d'aujourd'hui ».

Comme chaque année, la convention qui lie la commune, le lycée agricole de Montluçon-Larequille et l'école, a permis des échanges innovants entre les 2 établissements.



A ce titre, un groupe CP-CE1 s'est rendu au lycée pour des ateliers autour du goût qui ont permis aux enfants de découvrir, parfois en aveugle, des fruits et légumes inhabituels. Plus récemment, un groupe d'élèves est venu aux Champs d'blé pour prodiguer leurs précieux conseils à des enfants de classe maternelle. Ils ont semé diverses graines de légumes de variétés anciennes : ficoïdes glaciales, carottes « marché de Paris », radis glaçons.

Quant aux CE2, ils ont eu le privilège de passer trois vendredis après-midi avec les maîtres vanniers Robert et Henri, qui leur ont transmis les techniques de la vannerie, en fabriquant des mangeoires à oiseaux.



De nombreuses autres activités ont passionné les enfants pour préparer la journée publique, dimanche 29 avril, qui accueillera notamment Joëlle LAUTOUR, artiste qui présentera ses recettes et fabrication de couleurs végétales, Le Grand Chêne Bio qui nous sensibilisera sur les bienfaits du « consommer autrement » et Marc ROBIN, sculpteur sur fruits et légumes.

Les prochaines rencontres avec les habitants

Les prochaines rencontres avec les chamblétois ont été fixées comme suit
- 20 avril : Le Chéroux - Les Creux
- 1er juin : Le Bouffillon
- 22 juin : rue des Lavandières

L'information sera diffusée dans chaque boîte aux lettres en temps utile.

Rencontre avec les habitants

Vendredi 23 mars, les habitants du centre bourg, de l'ancienne route de Commentry et des lotissements du Côteau et des Sablons, ont échangé avec les élus lors d'une réunion de quartier. Alain CHANIER a tout d'abord, rappelé les prochaines réalisations : Maison d'Assistants Maternelles (ouverture début 2019) et nouvelle cantine (ouverture septembre 2019). En 2019, seront aussi engagées des réflexions sur une nouvelle salle des fêtes. Lydie BLOYER, adjointe aux affaires scolaires, a précisé les effectifs : 167 enfants scolarisés - de l'ordre de 130 repas servis à la cantine répartis entre 50 petits et 80 grands - jusqu'à 38 enfants à la garderie où Jocelyne et Chantal proposent désormais des activités manuelles aux enfants qui le souhaitent. Elle a également évoqué les problèmes récurrents de règlements tardifs des factures de la cantine et des tickets de garderie. Michèle DUFFAULT, adjointe à la vie associative, a signalé que les artisans et commerçants seraient prochainement contactés pour leur proposer l'organisation d'un Forum des artisans en 2018.

Le Maire a ensuite mis l'accent sur les incivilités de certains qui nuisent à l'intérêt de tous : vitesse excessive, stationnements illicites, entretien des abords des propriétés, taille et élagage des haies.



De leur côté, les participants ont déploré les véhicules stationnés sur l'accotement le long de l'ancienne route de Commentry à proximité de l'abri-bus. Tout le monde s'accorde pour dire que ce phénomène perturbe les déplacements piétons (reportés sur la chaussée) et endommage les revêtements de trottoirs. Les élus ont complété avec les mêmes constatations à proximité de l'école.

Sur l'ancienne route de Commentry, un riverain a indiqué qu'il serait nécessaire de sécuriser les cheminements piétons en séparant l'accotement et la chaussée par une haie basse ou des plots en raison de la vitesse des véhicules. Cet aménagement sera planifié en fonction des disponibilités budgétaires.

Les problèmes récurrents de téléphonie mobile et internet ont été de nouveau signalés. Les élus pensent que l'arrivée de la fibre pourra résoudre ces difficultés partagées par tous. Enfin, un administré s'est plaint du mauvais état de la voirie de la rue de La Faucherelle, endommagée par la négligence de certains riverains.

Les sujets évoqués montrent l'importance de ces moments d'échanges.

Club des aînés ruraux

Lors de la 40^{ème} assemblée générale, avant de quitter la présidence, Robert LIMOGES est revenu sur ses 12 ans de présidence du club de l'amitié des aînés ruraux qui est passé de 35 membres en 2005 à 118 aujourd'hui. Il a énuméré les points forts auxquels il s'est particulièrement engagé.



Puis il a insisté sur le fait qu'il a travaillé avec des conseils d'administration coopérants et dévoués et qu'il a rencontré des personnes formidables mais qu'il a aussi dû gérer des situations ingrates. A l'issue de cette assemblée, le conseil d'administration renouvelé se compose comme suit : Gérard DUFFAULT, président ; Paulette PEYRONNET, vice-présidente ; Marcel ROLLIN, trésorier ; Bernard TABUTIN, trésorier adjoint ; Jean-Luc COSSIAUX, secrétaire ; Nicole THUELIN, secrétaire adjointe ; Bernadette AUCOUTURIER, Chantal DEGARDIN, Estelle TOURRET, Serge ESPINASSE, Gilles JOUBERT et Michel LANOIX, membres.

Les nouvelles de l'ESC



Une saison difficile pour la A qui est avant-dernière à six journées de la fin du championnat. Il va falloir tout donner pour éviter la relégation. La B est quatrième et a assuré son maintien. Le méchoui aura lieu le 14 juillet à midi. Un concours de pétanque ainsi qu'une brocante sont en projet, les dates restent à définir. Merci à nos supporters pour leur soutien tout le long de l'année, ainsi qu'à nos sponsors.

Calendrier des manifestations du trimestre

- 29 avril** : Printemps de Chamblet
- 6 mai** : Repas anniversaire du Club de l'Amitié des Aînés Ruraux
- 26 mai** : Concert de Bouquets d'Harmonies
- 9 juin** : Kermesse de l'École
- 24 juin** : 17^{ème} Fête du Bœuf
- 14 juillet** : Barbecue ESC

Amicale Laïque Concours de Pêche

Les enfants scolarisés à Chamblet ont rendez-vous dimanche 24 juin au bord de l'étang pour un concours de pêche qui leur sera réservé. Les inscriptions seront prises à partir de 9h30, le concours se déroulera de 10h à 11h et la remise des prix aura lieu à 11h30. Les enfants seront bien évidemment sous la responsabilité de leurs parents.

Bouquets d'Harmonies recrute ...

Le groupe vocal chamblétois est à la recherche de deux voix d'homme : 1 Ténor et 1 Basse. Une rapide audition par le chef de chœur leur confirmera le répertoire auquel ils appartiennent (Ténor ou Basse). Le groupe vocal répète chaque mercredi de 20h45 à 22h30 salle des associations. L'assiduité aux répétitions est de rigueur. Toute personne intéressée doit se faire connaître auprès du Président du groupe : Patrick Salvage 06 89 75 65 93

Amicale des donneurs de sang

L'assemblée générale a été l'occasion de revenir sur le bilan satisfaisant des collectes, qui constitue le plus bel encouragement pour tous. La commune de Verneix a manifesté le souhait de rejoindre l'amicale qui regroupe Chamblet, Deneuille-les-Mines et Saint-Angel. Par ailleurs, les chamblétois prêts à donner un coup de main lors des collectes seront les bienvenus. Contact : Pascal CHABOT - 06 77 81 98 37



Comité des Fêtes

Randonnée des pissenlits

Le temps gris n'a pas ralenti les ardeurs des 577 randonneurs à pied ou à vélo qui ont arpenté les chemins de la campagne chamblétoise dimanche 18 mars. Une petite surprise attendait néanmoins les participants aux circuits pédestres de 10 ou 15 km et les VTTistes au niveau de la passerelle surplombant le Lamaron. Cette dernière s'étant affaissée suite aux pluies, les randonneurs qui avaient formé un bouchon, étaient tous heureux de trouver d'aimables organisateurs venus leur tendre la main pour ce passage délicat.



Au retour, ce sont 364 personnes qui ont partagé la traditionnelle salade de pissenlits aux lardons accompagnée de rôti, fromage et salade de fruits lors d'un moment convivial et gourmand.

La veille, près d'une trentaine de bénévoles s'étaient baissés pour cueillir environ 150 kg de pissenlits dans les prairies de Chamblet, voire des communes voisines.

Le comité des fêtes remercie les agriculteurs qui ont spontanément laissé les bénévoles pénétrer dans leurs propriétés pour récolter les pissenlits ainsi que les nombreux randonneurs pour leur fidélité.

Fête du Bœuf

Dimanche 24 juin, la 17^{ème} Fête du Bœuf prendra des allures de Feria, en compagnie de la Ganaderia de Maynus, qui nous fera voyager dans le sud-ouest de la France, grâce à ses vachettes, ses arènes portatives et ses gradins pour 400 personnes dans l'ambiance de la course Landaise.

Sa cuadrilla (équipe des écarteurs et sauteurs) nous fera vibrer par son agilité et son courage et découvrir toute la palette des figures de la course Landaise, encouragée par vos applaudissements.

Des jeux destinés aux adultes ou aux enfants vous seront proposés, jovialité et bonne humeur seront de mise.

L'ambiance musicale de la journée sera assurée par la Banda'Mi de Montaigut en Combraille. Avec son répertoire taurin et festif elle nous transportera au son des cuivres dans l'ambiance de la Feria et des Bandas du Sud Ouest.

En soirée pour accompagner le dîner la compagnie clé2sol nous proposera une musique de variétés internationales, puis débutera le concert « Les années Goldman » avec trois artistes de talent qui vous feront vibrer sur les plus belles chansons de Jean-Jacques GOLDMAN.



Vous pourrez vous régaler avec nos formules de restauration midi et soir (sans réservations).

La nuit venue, place à la retraite aux flambeaux pour les plus jeunes, suivie par l'embrasement du feu de la Saint-Jean, puis l'illumination du ciel Chamblétois avec le grand feu d'artifice.

Nous vous souhaitons que ce soit en famille ou entre amis très nombreux pour venir partager des moments inoubliables dans une ambiance amicale et festive en compagnie de l'ensemble des bénévoles du comité des fêtes.